

Quelques news du front de refus (au 1er septembre 2017)

Bonjour à toutes et tous,

- "On lui installe un compteur Linky, il assigne Enedis en justice"

[Article de Var-Matin](#). Audience le **5 septembre** au Tribunal de Grande instance de Toulon. Nous souhaitons bonne chance à Eric Mérelle qui tente cette procédure avec Me Josphe, l'avocat qui a déjà obtenu [le retrait d'un compteur communicant pour une personne électrosensible](#).

- "Linky : Chauconin-Neufmontiers savoure sa « victoire » contre Enedis"

[Article du Parisien](#) - Encore bravo à la vaillante commune de Chauconin-Neufmontiers. Certes, ce succès n'est pas transposable au cas général car il a été obtenu grâce à une erreur de forme, mais **c'est une victoire quand même et elle est belle !**

- "Linky mal posé : Enedis rembourse"

[Article de La Dépêche](#) - Outre les exactions dont-ils se rendent coupables vis à vis de la population, les installateurs de Linky font aussi preuve d'incompétence et occasionnent des dégâts (avec des risques de conséquences très graves). Merci Enedis !

- "Récit d'action contre une entreprise qui pose les compteurs linky à Paris et ailleurs"

[Article de Paris-Luttes](#). Chouette action de quelques résistants sur Paris...

- Plaintes d'UFC-QueChoisir : second rendez-vous le 26 septembre

Pour mémoire, l'UFC-QueChoisir a déposé contre moi, à propos d'un seul et même article, [pas moins de 3 plaintes en justice](#) qui, curieusement sont instruite pas deux magistrates différentes. Après un premier "rendez-vous" à Paris avec la magistrate chargée de la plainte du chargé de mission M. Mouchnino (ami d'Enedis), je suis convoqué au TGI de Paris le 26 septembre par la seconde magistrate, mais... pour une seule des deux plaintes qu'elle gère.

Avec mon avocat, nous demandons à ce que les deux plaintes restantes soient "traitées" lors de la même audience et que je ne sois pas convoqué une troisième fois ! Ces gens doivent penser qu'il suffit de prendre le métro à Saint-Macaire (sud de la Gironde) pour se rendre à pas cher et en quelques minutes au TGI de Paris ! Je remercie encore vous toutes et tous qui avez participé à la souscription pour couvrir les frais de cette affaire qui s'annonce tentaculaire... et chère.

NB : nul besoin de mobilisation pour le 26 septembre, c'est un rendez-vous dans le bureau de la magistrate pour une (ou deux !) nouvelle(s) mise(s) en examen. Pour mémoire, cela ne préjuge pas du tout du résultat final... qui verra probablement les séides d'Enedis repartir vaincus !

Stéphane Lhomme
Conseiller municipal de Saint-Macaire (33)
Animateur du site web <http://refus.linky.gazpar.free.fr>